

PEE, EMC, EMI & PC

**Des connaissances et des
compétences au service de l'élève**

Groupe Etablissements et vie scolaire de l'IGEN

Jeudi 24 mars 2016

INTRODUCTION

- Point de départ : un clivage historique de l'Ecole française.
- La vie scolaire : une définition en creux.
- En 1985, on définissait encore la vie scolaire comme « *tout ce qui se passe dans l'établissement sauf ce qui se passe dans la classe quand il y a transmission des connaissances* » !
- Or, l'ensemble des moments qui composent la vie de l'élève constitue un terrain privilégié d'ajustement et d'élaboration de son rapport à l'autre, de son rapport à la loi et donc de construction des valeurs humaines et sociales. Un espace de civilisation des comportements et de formation du citoyen.

I – PEE : un texte fondateur et un avenir mobilisateur

- **Texte fondateur** : le rapport IGEN EVS de mai 2011 « Principe pour l'élaboration d'une politique éducative d'établissement (rapporteur : Pierre Saget)
- **Définition** : il convient d'entendre par politique éducative d'établissement, un énoncé de principes, de valeurs, d'ambitions et d'objectifs éducatifs qui rassemble de manière cohérente, autour d'un projet partagé, les attentes d'une communauté éducative et fournit, pour les enseignants et les personnels d'éducation, une base de prises de décisions et d'actions stratégiques coordonnées.

I – PEE : un texte fondateur et un avenir mobilisateur

• 1) L'essence et l'actualité du rapport

- a) La PEE concerne tous les établissements : *« La définition d'une politique éducative ne peut être réservée aux seuls établissements réputés les plus difficiles : c'est souvent dans ceux considérés comme plus favorisés que les élèves sont les plus indifférents à la vie de l'établissement, qu'ils ont le plus faible sentiment d'appartenance collective et qu'ils sont les plus exposés au stress de la compétition scolaire ».*
- b) *« La politique éducative concerne toute la communauté éducative et sa mise en œuvre doit être prise en charge par l'ensemble des personnels de l'établissement ».*
- c) Les objectifs de la politique éducative : *« Les objectifs des politiques pédagogique et éducative doivent être articulés dans le projet d'établissement et ne pas être simplement juxtaposés ».*

I – PEE : un texte fondateur et un avenir mobilisateur

- **2) Les obstacles à la réalisation d'une PEE**
 - a) Des politiques pédagogique et éducative insuffisamment imbriquées : souvent juxtaposées, voire cloisonnées.
 - b) La faible participation des élèves aux activités éducatives.
 - c) La question de l'autorité à l'école
- **3) Les leviers de la définition et de la conduite d'une PEE**
 - Le projet d'établissement
 - Des priorités
 - Des moyens, les instances
 - Les incidents, voire les crises
 - Un travail sur le climat scolaire
 - Des outils
 - L'évaluation

II – EMC & EMI

• 1) L'EMC

- L'objectif de l'enseignement moral et civique « *d'associer dans un même mouvement la formation du futur citoyen et la formation de sa raison critique* » doit être pleinement mis en œuvre dans le cadre de la politique éducative de chaque établissement.
- Des exemples d'intervention pour les CPE et les professeurs documentalistes.

• 2) L'EMI

- Inscrite désormais dans la loi de refondation (5 occurrences), le socle (domaines 1, 2, 3 et 5) et les programmes (30 occurrences)
- Disciplines : Français, langues vivantes, enseignements artistiques, Histoire des arts, EMC, Histoire-Géographie, Physique-Chimie, SVT, Technologie, Mathématiques
- Dispositifs inscrits dans les programmes : AP et EPI
- Vie scolaire.

II – EMC & EMI

- **3 axes de travail :**
- Apprendre à gérer et à traiter le flux d'informations
 - Utiliser les médias et l'information de manière autonome
 - Exploiter l'information de manière raisonnée
- Produire de l'information
 - Produire, communiquer, partager des informations
- Comprendre les médias dans leur fonctionnement global
 - Utiliser les médias de manière responsable
- **Deux illustrations :**
 - Un média dans chaque EPLE
 - La plateforme lirelactu.fr

III – Le Parcours citoyen

- **1) Définition**
- Un parcours cohérent d'apprentissage de la citoyenneté.
- Un parcours explicite pour les élèves.
- Comment le faire vivre ?
 - Le parcours citoyen dans les enseignements.
 - Le parcours citoyen dans le fonctionnement des établissements et la vie scolaire
- **2) Les difficultés**
 - Un impensé pédagogique ?
 - Un changement de paradigme pédagogique ?

III – Le Parcours citoyen

- Enseigner
- Un professeur
- Une classe (un groupe d'élèves)
- Une matière
- Un programme

- Temps circonscrit

Apprendre
Un élève
Des matières
Des professeurs
Des situations
d'apprentissage extra-
scolaires
Un curriculum

Temps long

III – Le Parcours citoyen

- Il s'agit en fait d'établir par établissement des curricula:
 - Recenser les notions, compétences propres aux parcours mais abordés dans les référentiels des différentes disciplines, les répartir horizontalement (dans les diverses disciplines) et verticalement (par niveau)
 - Recenser les situations d'apprentissage hors disciplines: établissement, FSE, MDL, FSE, CVL, CVC, et hors établissement (pompiers, clubs sportifs, etc...)
 - Présenter aux élèves et aux familles cette cartes ou ces cartes avec les points recensés plus haut qui deviennent des étapes du parcours

III – Le Parcours citoyen

- **3) Les conditions**
 - Des outils : individuels et collectifs
 - Des moments et des espaces
 - HVC
 - Conseils d'élèves
 - Temps d'accompagnement
 - Une évaluation
 - Une politique globale et cohérente.

CONCLUSION PROVISOIRE

- « L'esprit critique, c'est le système immunitaire de notre cerveau » F. Taddéi.
- Une avant-garde ?

**IGEN ~~Établissements et vie scolaire~~
Politique éducative d'établissement**